

Le Vilain Petit Canard

« Ensemble pour être plus forts »



Lors de récentes tournées de HMI dans le Val d'Oise, nous vous alertions sur les suppressions d'emplois passées et à venir et nous vous mettions également en garde contre les futures restructurations. En effet, la politique de la DGFIP, appelée « démarche stratégique », laissait présager que l'on avait pas encore tout vu... Eh bien, ça commence ! Ce numéro du Vilain Petit Canard de juillet 2015 fait un état des principales restructurations et fermetures de sites dans le Val d'Oise, annoncées par le directeur : pas moins de 5 d'ici début 2016 (voir en page 2), puis d'autres viendront plus tard.

Les conséquences de ces restructurations pour les agents sont directes et indirectes.

■ Directes pour les agents dont le service est regroupé, voire supprimé. Ils ont le sentiment d'être des pions que la direction déplace et dont elle modifie profondément et constamment le cadre de travail. Cela crée un désintérêt, voire même des burn-out (épuisement psychique), bref, une dégradation des conditions de travail.

■ Indirectes, et ce sont peut-être les plus importantes, car ces regroupements de service conduisent souvent à augmenter la taille, ce qui, pour des collègues affectés en petits postes, peut contribuer à un soulagement immédiat et quotidien pour l'exécution des missions (plusieurs agents formés pour une mission, souplesse pour poser ses congés, etc...) Mais à l'épreuve de la réalité et du temps, ce côté positif est souvent éphémère et/ou à double tranchant (les suppressions d'emplois réduisent les effectifs de tous les services, poly-compétences et surcharge mentale). Ces restructurations rendent instables les structures, les missions, font reculer la proximité du service public, et continuent à grignoter les effectifs.

A propos des suppressions d'effectifs : le directeur a bien annoncé que ces restructurations se faisaient à effectif constant. Mais pour la CGT, la direction ne trompe personne. D'abord, ce n'est pas à effectif constant car il supprime des postes de A+ au passage. Ensuite, il ne supprime pas d'emplois d'agents ABC à l'occasion de ces restructurations-fermetures, mais il en supprime tous les



ans dans le cadre des quasiment 2000 suppressions d'emplois annuelles au Ministère des Finances (pour le Val d'Oise en 2015 : 24 suppressions d'emplois, 26 en 2014, etc...). Vous y ajoutez les vacances de postes, il manque ainsi dans le Val d'Oise environ ¼ des effectifs par rapport à la situation de 2006/2007 !

On l'a compris, ces restructurations-fermetures ont pour but de faire plus avec moins. Oui, mais, nous dit-on, c'est la crise ! Les fonctionnaires coûtent cher, il faut faire des efforts pour réduire la dette publique !

Pour la CGT, il faut regarder les chiffres de manière globale.

Qu'est-ce qui coûte cher ? Les salariés et les fonctionnaires, qui, par leur travail, font rentrer l'argent dans les caisses ? NON. Au contraire, la dette publique est due en grande partie aux dépenses par milliards au profit des grandes entreprises, qui continuent à licencier. Citons un exemple, parmi tant d'autres : le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE). C'est un crédit d'impôt distribué sans aucune condition d'embauche à toutes les entreprises (coût annuel pour l'Etat en 2015 : 20 milliards). Pourtant, les principaux bénéficiaires, qui sont des multinationales comme PSA, Sanofi, Orange, ou La Poste, continuent à tailler dans leurs effectifs. Avec ces 20 milliards, l'Etat aurait pu créer combien d'emplois dans les services publics utiles à la population ? Maintenir combien de trésoreries dans des situations viables ? Soutenir de combien d'euros le pouvoir d'achat des ménages ? Au lieu de cela, le montant global des aides et subventions versées aux entreprises s'élève à plus d'une centaine de milliards d'euros par an. Ces sommes partent pour l'essentiel dans la spéculation et les profits des plus riches.

Si la direction nous impose ses réformes, mais aussi ses suppressions d'emplois et des pertes de pouvoir d'achat c'est pour faire payer la note aux agents et aux usagers, qui n'y sont pour rien dans ce gâchis !

COMBATTONS CES RESTRUCTURATIONS !

Réformes de structures à venir dans le val d'oise

Présentées par le DDFIP du Val d'Oise aux représentants du personnel lors du Comité Technique Local du 9 juin 2015

PRINCIPES DES RESTRUCTURATIONS PRÉSENTÉES :

Le directeur a confirmé que ces réformes se feront dans le cadre de la démarche stratégique, avec les grandes lignes suivantes :

- achever les réformes en cours (regroupement des SIE assiette/recouvrement, spécialiser les trésoreries SPL et hôpital),
- augmenter la taille des petits postes,
- diminuer le nombre de structures similaires dans une même résidence pour diminuer le nombre de cadres.

Pour la CGT, ces questions ne devraient pas être abordées en questions diverses du CTL. Elles auraient dû faire l'objet d'un point spécifique à l'ordre du jour, avec documents de présentation à l'appui car le CTL est l'instance de concertation compétente en matière d'organisation du travail.

ANALYSE DES RESTRUCTURATIONS PRÉSENTÉES :

Le DDFIP 95 a assuré que ces restructurations seront faites à effectifs constants (sauf les emplois de chefs de services).

Pour la CGT, la direction n'a pas besoin de faire des restructurations pour supprimer des emplois, donc cet engagement ne coûte pas cher et ne va rien changer à la politique de suppression de postes. Une fois ces restructurations achevées, nous craignons qu'elles facilitent les économies qui seront imposées sur les effectifs. L'État refuse, de toute façon, de financer des emplois en prenant sur les profits des actionnaires. Seule une mobilisation de masse des salariés pourra inverser ce rapport de force qui nous est imposé par le gouvernement et le patronat !

Pour les agents concernés par les restructurations, 2 cas se présentent :

- Transfert de la mission sans fermeture du site : les agents ont le choix entre suivre leur mission sur le nouveau site, ou rester sur l'ancien site, mais en changeant de mission (garantie de maintien à résidence). Ceux qui acceptent de suivre leur mission sur le nouveau site peuvent prétendre à une prime de restructuration calculée selon un forfait x kilométrage (versée en une fois). Ceux qui restent sur leur site devront souscrire une fiche de vœux au mouvement de mutation suivant.
- Transfert de la mission avec fermeture de site : pour les agents dont la mission change de RAN/mission, ils sont détachés provisoirement en attendant le mouvement de mutations national suivant (1er mars et 1er septembre). Ils peuvent prétendre à la prime de restructuration (cf plus haut). Pour les agents dont la mission ne change pas de RAN/mission, ils sont ré-affectés sur leur RAN/mission après concertation individuelle, et ils participent au mouvement local suivant en déposant une fiche de vœux. Ils peuvent prétendre à la prime de restructuration (cf plus haut).

RESTRUCTURATIONS PRÉSENTÉES pour 2016 :

Le directeur départemental a décrit le périmètre des restructurations, validé par la DG :

■ Fermeture de la trésorerie d'**Argenteuil OPHLM** : suite à sa dissolution, la communauté d'agglomérations d'Argenteuil/Bezons a décidé de céder son parc immobilier à une coopérative. Les élus locaux ont opté pour une comptabilité privée (la CGT dénonçait dès fin 2014 la loi leur permettant désormais de faire cela). La trésorerie Argenteuil OPHLM sera fermée après les comptes de gestion début 2016. Le bail n'est pas dénoncé car la DDFIP envisage de garder les locaux pour d'autres services.

■ Fermeture de la **trésorerie de Viarmes**, transférée à la trésorerie de Luzarches. Suite à une décision de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de regrouper la gestion de certains hôpitaux, le service Hôpital de Viarmes a été transféré à la trésorerie de Beaumont sur Oise fin 2014. Les services Impôt et Communal de Viarmes seront transférés à la trésorerie de Luzarches avec dans un premier temps un fonctionnement conjoint avec un comptable unique (l'emploi de comptable de Viarmes est supprimé) et une fusion effective dans un deuxième temps (caisse et compta et identification officielle commune). Date cible : 1er janvier 2016.

■ Fermeture des **trésoreries de Franconville et Beauchamp** : dans le but de terminer le SIP comptable de St-Leu-la-Forêt, les services Impôts des trésoreries de Franconville et Beauchamp avaient été transférés au CFIP de St-Leu-la-Forêt en 2014 et 2015. Début 2016, les SPL des trésoreries de Franconville et de Beauchamp seront transférés au CFIP d'Ermont.

■ Transfert du **Service de Publicité Foncière d'Ermont** à St-Leu-la-Forêt pour créer un pôle SPF commun avant le 1er janvier 2016.

■ Regroupement des **SIE des sites de Garges et d'Argenteuil** : les SIE de Garges Est et Ouest seront regroupés sous la direction d'un même chef de service, idem pour les SIE Argenteuil-Extérieur et Argenteuil-Ville. Les postes des adjoints et des agents A, B et C ne seront pas supprimés.

Restructurations envisagées après 2016

(la réalisation des restructurations suivantes n'est pas encore validée par la DG)

- Pérennisation du cadastre d'Ermont : le directeur souhaite que le fonctionnement actuel soit officialisé. Cela ne changerait rien pour les agents, les géomètres de Cergy resteraient à Cergy. Le cadastre d'Ermont deviendrait alors le CDIF départemental. Pour la CGT, ce tableau idyllique est difficile à croire.
- SIP d'Argenteuil : le directeur veut que les services Impôt de Bezons et Corneilles rejoignent les SIP d'Argenteuil. Il a émis l'hypothèse de les loger dans les locaux qui seront libérés par la trésorerie d'Argenteuil OPHLM (voilà pourquoi il n'a pas dénoncé le bail)...
- Trésoreries d'Ezanville, Ecoeu, Villiers-le-Bel : le directeur a évoqué la souffrance de ces petits postes pour évoquer comme solution leur éventuel regroupement avec d'autres services dans quelques années...

Pour la CGT, le directeur a beau jeu d'évoquer la souffrance des petits postes, d'autant plus qu'elle est bien réelle ! Mais il faut rappeler que cette souffrance a pour origine les suppressions d'emplois répétées.



Mise en place des brigades CRP et CSP d'Ermont.

- BCRP (Brigade de Contrôle des Revenus du Patrimoine) : les pôles enregistrement signaleront au moyen de l'application F13S les déclarations de successions comportant des anomalies. Le signalement par messagerie pourra être également utilisé. Les dossiers vivants seront transférés au CFIP d'Ermont. L'accueil des contribuables pendant la campagne ISF se fera dans les locaux prévus à cet effet, à Ermont, indépendamment du lieu de résidence.
- BCSP (Brigade de Contrôle Sur Pièces), elle aura la charge d'alimenter le site Ulysse 95 de fiches techniques afin de soutenir les SIP. L'accueil des usagers sera réalisé exclusivement sur rendez-vous dans des boîtes d'accueil dédiés.

Pour la CGT, il s'agit d'un recul du service public : les contribuables devront se déplacer jusqu'à Ermont. En outre, la CGT a relayé la surprise générale de voir qu'aucun poste n'était proposé pour la BCSP au mouvement local alors qu'aucun collègue des pôles CSP actuels ne suivra le transfert. La direction a fait le choix de privilégier les autres services au détriment du contrôle (elle a gelé les postes vacants).

Pour l'immobilier, la BCSP sera installée à la place du service Enregistrement actuel au R+1, qui, lui, sera transféré au R+2 (des mesures pour la limitation des températures et contre l'isolement du caissier seront prises). Le parking sera agrandi de 15 à 20 places supplémentaires (derrière le bâtiment B) et une entrée des personnels pourra se faire à proximité par l'arrière du bâtiment B.

CLIC'ESI, Kesako ?

En 2014, plusieurs services du Val d'Oise (SIP Pontoise-Ouest, SIP Garges-Centre, SIP Argenteuil-Ville, Trésorerie d'Enghien, SIE Pontoise-Ouest) ont expérimenté la prise en charge du courrier par un atelier éditique d'un établissement de services informatiques (ESI). Au moment de l'impression, l'agent choisit une imprimante qui n'est pas dans le service ("driver virtuel"). Le fichier d'impression est alors transmis à un centre informatique qui prend en charge l'impression, la mise sous enveloppe et l'affranchissement du courrier. Seule une partie des courriers (courrier simple moins de 35g, format type et absence de signature originale) peut bénéficier de cette impression déportée.

Lors de cette expérimentation, 700 courriers ont été envoyés en 3 mois. Malgré un flop à la trésorerie d'Enghien et au SIE de Pontoise Ouest où la plupart des courriers sont signés, le projet, désormais baptisé "CLIC'ESI" (pour "Courrier local industrialisé et centralisé en ESI"), arrive à sa phase de déploiement via une diffusion automatique.

Malgré la perspective d'un allègement des tâches, la CGT déplore que l'expérimentation n'ait pas été présentée lors d'un précédent CTL et craint que cela se traduise dans l'avenir par de nouvelles suppressions d'emplois.

Selon la direction, le CLIC ESI fera économiser sur les consommables papier, encre et affranchissement. Cependant, les centres éditiques étant situés à Montreuil, Lille, Limoges, les courriers vont parcourir beaucoup plus de kilomètres que s'ils partaient du département. La CGT déplore que l'allègement des tâches et l'économie financière procurés par ce procédé se fassent au détriment du coût écologique (l'impact carbone de cette réorganisation est loin d'être positif).

Pour l'État, il y a désormais trop de sites à la DGFIP

Nous sommes la dernière administration de guichet de proximité et ça dérange. L'IFRAP (Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques) a publié en avril 2014 un rapport qui explique qu'on peut diviser par plus de cinq le nombre de SIP et de SIE (pour arriver à environ 200 structures) et limiter le nombre de S.P.F à une par région, sans parler du réseau des trésoreries. À première vue, l'esprit de ce rapport vient d'être en partie repris par la Centrale.



En effet, en janvier 2015, la Centrale a adressé aux représentants du personnel nationaux une analyse comparée des administrations sociales sur la réception du public : on y apprend que les 35 millions de citoyens qui se rendent physiquement aux Caisses Nationales d'assurance Maladie ne peuvent le faire que sur 102 sites. La DGFIP reçoit 37 millions de redevables sur plus de 3000 sites. Pôle Emploi, lui, ne compte que 905 agences sur tout le territoire. Contrairement à la DGFIP, ces administrations utilisent des plate-formes téléphoniques, limitant la réception physique au rendez-vous.

Création de CdC (Centre de Contact)

Dans cette logique, après une expérimentation en 2014 d'un CdC à Rouen pour le département de l'Oise, en mars 2015 c'est à Chartres qu'était mis en place un CdC pour la Seine-Saint-Denis et l'Eure-et-Loir. Ces plate-formes téléphoniques centralisent l'ensemble des appels et des mails destinés aux SIP/Trésoreries, Impôts/Partie recouvrement des trésoreries mixtes. Les contribuables de ces départements ne peuvent contacter le SIP gestionnaire de leur dossier qu'en se rendant sur place ! Les agents des

CdC ont accès aux applications Impôt et Trésor de ces départements. Ils traitent :

- toutes les demandes de renseignement d'ordre général et particulier,
- toutes les demandes de gestion administrative : édition des doubles d'avis IR, changement adresse/RIB etc.
- toutes les réclamations contentieuses entrant dans le champ de la correction en ligne (pas de justificatif à fournir) sur les 3 dernières années : Cases E/L/N/P/F/T/W/S, nombre de personnes à charge, modification des revenus et des charges, entraînant jusqu'à 10 000 € de dégrèvement.
- Délais de paiement et gracieux seront pré-traités et transférés vers les services concernés.

Avec une amplitude horaire de 8h30 à 19h (même le samedi), à charge pour les agents de s'organiser avec l'encadrement pour qu'il y ait une continuité de service sur cette période. **En outre, les horaires d'ouverture pourront être étendus jusqu'à 22h pendant 5 à 12 semaines lors des campagnes des déclarations IR et de l'émission des avis IR/TH, avec au minimum 2 samedis obligatoires dans l'année !**

La DG veut généraliser ces plate-formes sur l'ensemble du territoire avec la mise en place de 10 à 20 CdC pouvant gérer de 2 à 4 départements et qui intégreront progressivement la sphère professionnelle ! Ce serait l'explosion définitive du réseau et la fin de l'administration DGFIP telle qu'on la connaît ! Dépossédé de ses missions: contact, difficultés et délai de paiement, contentieux, CSP, (et bientôt saisie!) quel sera l'avenir à moyen terme des SIP/Trésoreries Impôts et de ses agents ? La CGT Finances Publiques rappelle son opposition totale à la mise en place des Centres de Contact.



SECTION :

Val d'Oise

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le : .. / .. / ..

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. / ..

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. / ..

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale Filière gestion publique

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / .. Signature :